



Transcription dacte mariage

Par **morad**, le **02/01/2008** à **03:43**

bonjour tous le monde quoi dire jai vue des question et des reponse onas un autre monde cets le monde de transcription rnvoila je mapel morad je suis algerien je suis nouveau jaimerais bien avoir dinformation sur la transcription dacte mariage je suis marier avec une francaise double nationalité algerienne dorigine le 13aout 2007 ma femme a rentré apres en france elle as déposé le dossier le 26 novembre 2007 apres elle as ue laccusé de rception de nante apres une période jai recue une enveloppe de nante en algerie ou il maddresse un nouveau formulaire au nom de mon epouse il me disent que pour me permettre de poursuivre linstruction de votre dossier je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir le document suiventrune demande de transcription nouveau formulaire rnalors je lé faxé a ma femme a lille et elle as envoyer a nante rnjaiemarsi bien vous dire que ma femme est en seinte safais 4MOIS es elle peu envoyer une certificat de grocess afin daccéléré la trancriptionrnvoila si quelquun peu me repondre rncecillio_24@yahoo.fr

Par **saratou6**, le **02/02/2008** à **11:49**

salem morad courage a toi è ta femme patience mon frere moi perso je vai anchallah me mariee ke cet été au bled mai il me fau dabor un ccm certificat de capacite a mariage tu la fai toi?pour repondre a ta kestion oui tu peu toujours leur envoyé une preuv ke ta femme è enceinte....ainsi kune lettre très gentil ou tu leur dira d'accéléré les chose car c invivable tou sa è ke c dur è source de souffrance pour vous deux....tu peu aussi faire appel a un député prè de chez toi il taidra anchallah wallah a3lem encor une chose va sur le forum mariage franco algerien è delai de transcriptin y a beaucoup de gen très très sympa il pouron taidar anchallah wa salem

Par **morad**, le **02/02/2008** à **15:10**

bnj mon amie heureux de te connaître j'espère aussi pour toi du bien et tous passera dans l'énorme j'aimerais bien te dire concernant ta question sur la capacité de mariage ccm il y a une simple différence sur ce sujet d'un côté elle est exigée au conjoint qui n'a pas la double nationalité par exemple celui qui habite en France et qui n'a pas la double nationalité franco-algérienne. Si il lui faut ccm c'est au niveau de consulat en Algérie tu peux venir la récupérer à base des questions concernant ton futur mariage ils contrôlent si c'est un mariage qui n'est pas forcé et ainsi que s'il n'y a pas de polygamie. D'un autre côté si tu as la double nationalité tu n'as pas besoin de ce certificat tu peux le célébrer directement à la mairie sur le code algérien avec ta nationalité algérienne. Invoilà merci

Par **saratou6**, le **02/02/2008** à **18:18**

salem ah oui merci mon frère moi je suis né au bled j'ai la double nationalité donc je suis pas obligé de faire le ccm parce que on m'a dit avec le ccm pour la transcription ça va plus vite.....merci encore pour ta réponse

Par **morad**, le **02/02/2008** à **21:05**

salem pas de problème mon amie si tu as besoin de quoi que ce soit concernant les procédures je t'aiderais. Inchaallah une chose c'est que ne perds pas les copies de billets d'entrée et de sortie de l'Algérie car c'est obligatoire. Dossier de naissance et quand tu célèbres le mariage demande la photocopie du registre où les signatures des époux sont illisibles et tu le traduis car ça prouve que ton mariage est valide. Autres choses tu peux déposer ton dossier de transcription au niveau du consulat, l'état civil consulaire et si tu veux tu peux aussi le déposer directement en France. En tout cas, reste en contact un jour on se verra. Mon Allah te donne et nous donne la patience car être loin de l'épouse est dur mais ça viendra car on est musulman on a ça quoi la patience

Par **saratou6**, le **03/02/2008** à **11:39**

salem mon frère merci beaucoup pour ta réponse oui il faut rester patient car ça viendra un jour inchaallah